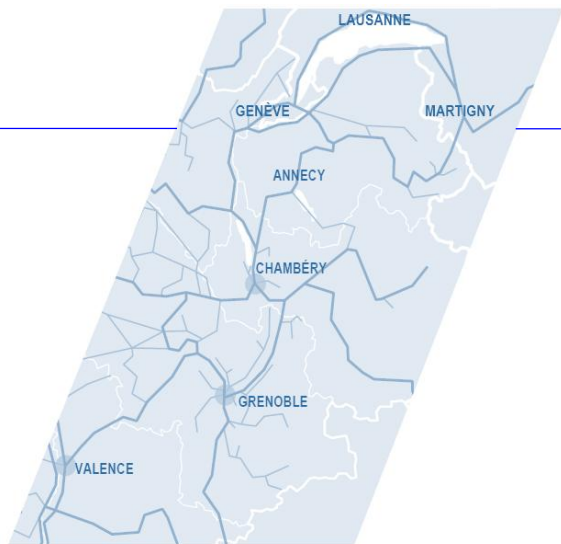


LES USAGERS DU TRAIN DANS LES ALPES



Madame Eliane GIRAUD
Vice-Présidente déléguée aux transports, déplacements,
infrastructures et à l'administration générale
Région Rhône-Alpes
1, esplanade François Mitterrand
CS 20033
69269 Lyon Cedex 02

Annecy, le vendredi 3 juillet 2014

Objet : Statistique de fréquentation TER

Madame la vice-Présidente,

Depuis les derniers comités de lignes TER, les statistiques de fréquentation ne sont plus présentées par origine-destination, mais uniquement par gare. Cette dernière information est certes intéressante, mais insuffisante. Elle englobe tous les voyages au départ ou à destination d'une gare, quelle que soit l'autre extrémité du voyage et qu'il s'agisse des TER, d'Intercités ou de TGV.

D'autre part, les statistiques de ponctualité sont parfois regroupées en agrégats non significatifs. Ainsi, la ponctualité moyenne de 76 % qui nous est présentée sur l'axe Lyon - Chambéry - Annecy masque une ponctualité de l'ordre de 90 % sur la liaison Lyon - Annecy par Ambérieu et une ponctualité de l'ordre de 60 % sur la liaison Lyon - Chambéry par Saint-André-le-Gaz.

Nous nous permettons de vous solliciter afin que la Région demande dès à présent à la SNCF de fournir des statistiques de fréquentation et de ponctualité conformes à nos attentes (origines-destinations pour la fréquentation, axes non regroupés pour la ponctualité). Nous demandons également à la Région Rhône-Alpes, qui est l'AOT, d'inclure explicitement ces demandes dans le cahier des charges de la prochaine convention TER. Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Madame la vice-Présidente, nos plus respectueuses salutations.

Jean FAVRE
Président ADTC Savoie

Claude BRASIER
Président ARDSL

ardsl
association rail dauphiné savoie léman

ASSOCIATION RAIL DAUPHINÉ SAVOIE LÉMAN
37 avenue de Genève – F-74000 Annecy
contact@ardsl.org – www.ardsl.org

